

PRESIDENCE

Guy Cathelineau
Président

Madame, Monsieur, Chèr(e) collègue,

Notre communauté manifeste en ce moment sa plus profonde inquiétude face à la multiplication des réformes non concertées : les projets de décret sur le statut des enseignants-chercheurs et sur la mastérisation des formations aux métiers de l'enseignement. Cette situation a entraîné une importante mobilisation, renforcée par certaines déclarations des pouvoirs publics. Je comprends pleinement ces inquiétudes et partage les analyses exprimées par bon nombre de représentants de notre communauté universitaire.

En tant que membre de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), j'ai adopté le texte voté à l'unanimité par la CPU le 22 janvier. Ce texte demande en particulier la modification du projet initial du ministère, projet contre lequel notre Conseil d'Administration de décembre s'était prononcé. Nous avons ainsi conclu que les Présidents d'Université seraient attentifs aux projets de décret, et prendraient une position définitive en considérant la manière dont le nouveau projet :

1. prendra en compte l'ensemble des activités des enseignants-chercheurs,
2. garantira la place des équipes pédagogiques et de recherche dans le processus d'établissement de la modulation des services, en amont du travail du conseil d'administration et du président,
3. organisera les procédures de réexamen et de recours.

Nous avons également indiqué que nous veillerions à ce que les universités aient réellement les moyens financiers de prendre en compte toutes les activités des enseignants-chercheurs. Par exemple, l'équivalence TD-TP induit de très importantes charges supplémentaires pour l'établissement. De ce point de vue, la suppression des postes dans l'enseignement supérieur au budget 2009 constitue un message très négatif.

On peut penser que des modulations de services permettront de régulariser de nombreuses pratiques et situations, que les évolutions du métier d'enseignant-chercheur ont rendu inévitables et que les textes statutaires ne reconnaissent pourtant pas encore. Cette mesure est à mon sens une ouverture qui permettrait de prendre en compte tout au long d'une carrière, les activités de formation, de recherche et de pilotage.

Il est néanmoins évident qu'une telle mesure ne peut être prise sans garanties pour les enseignant-chercheurs eux-mêmes. Une évaluation par le Conseil National des Universités ainsi qu'une discussion collégiale et transparente, tenant compte de leurs aspirations et de la stratégie des composantes et des unités de recherche, sont indispensables.

Au cours des derniers mois, les équipes pédagogiques de Rennes 1 se sont fortement mobilisées pour travailler sur les maquettes des masters « enseignement ». Ce travail a été réalisé dans un souci de cohérence au niveau académique, par conséquent en étroite collaboration avec les trois autres universités de Bretagne, et donc naturellement avec

l'IUFM, collaboration approuvée par nos conseils. La construction des projets pédagogiques a été rendue difficile par l'insuffisance de l'information sur les modalités de mise en œuvre de la réforme, également soulignée par nos conseils. En dépit de certains éléments de réponse apportés à nos interrogations, on ne peut nier le fait que trop d'incertitudes demeurent sur des aspects fondamentaux, comme les stages par exemple. Ce sont autant d'éléments qui ont motivé les décisions exprimées par l'ensemble des conseils d'UFR concernés de ne pas remonter les maquettes vers les conseils centraux.

Pour ces raisons, j'ai souhaité que les conseils soient consultés et puissent s'exprimer. Les positions des conseils seront rendues publiques, et le Conseil d'Administration du 26 février aura toute légitimité pour faire connaître la position officielle de notre Université.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, Chères collègues, Chers collègues, de mon engagement à travailler activement afin de préserver et sauvegarder l'intérêt des valeurs universitaires fondamentales, et du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Je suis au rendez-vous de ce travail indispensable et j'assume la responsabilité qui m'incombe.

Guy Cathelineau, Président de l'Université Rennes 1.